



Appel à candidatures en vue de pourvoir aux prochains emplois vacants de puériculteurs (-trices), auxiliaires de l'enfance et aides maternelles

En vue d'enrichir ses réserves de recrutement dans l'optique d'engagements futurs, l'Administration communale de Flémalle recherche de manière permanente :

- Des puériculteurs (-trices) ;
- Des auxiliaires de l'enfance ;
- Des aides maternelles.

Conditions pour postuler

Pour les emplois de puéricultrices et d'auxiliaires professionnelles :
Disposer du Diplôme de puériculteur(-trice), d'aspirant(e) en nursing ou d'auxiliaire de l'enfance.

Pour les emplois d'aides maternelles :
Disposer d'un diplôme égal ou inférieur au certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).
Disposer d'un passeport PTP en ordre de validité.

Plus de renseignements sur les conditions du PTP à la Maison de l'emploi de Flémalle, Rue de la Vieille Fosse, 1 à 4400 Flémalle.

Libre accès du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le lundi de 13h à 16h.

Du mardi au vendredi après-midi uniquement sur rendez-vous.

Ou sur le site du Forem : <https://www.leforem.be/particuliers/aides-financieres-programme-transition-professionnelle.html>

Comment postuler ?

La candidature sera constituée des documents suivants :

- Une lettre de motivation dont l'objet mentionnera précisément l'emploi postulé.
- Un curriculum vitae (CV)
- Une copie du diplôme requis
- Un extrait de casier judiciaire vierge
- Pour les emplois d'aides maternelles, un passeport PTP.

Elles seront adressées

Soit par voie électronique : recrutement@flemalle.be

Soit par courrier postal à l'attention de Monsieur Jean-Pierre GRISARD, Administration communale de Flémalle – Service du personnel, Grand'Route, 287, 4400 Flémalle.

Les candidats seront contactés au gré des besoins en personnel et seront soumis à une épreuve de sélection.